## CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES COMPETENT POUR RECEVOIR VOTRE DECLARATION

Pour faire enregistrer votre déclaration, l'exemplaire imprimé de votre formulaire destiné au CFE doit être signé et envoyé par courrier à l'adresse suivante :

Centre de Formalités des Entreprises des Autoentrepreneurs
URSSAF Régionale de POITOU-CHARENTES - Centre de la CHARENTE MARITIME
ZAC de Belle Aire
12 rue Newton
17445 AYTRE CEDEX

**Fermer** 

1 sur 1 06/09/2019 à 15:46